

Garde d'enfant en attendant la décision du jaf

Par cedchryst, le 28/07/2015 à 19:00

bonsoir,

J'attends la réponse du juge des affaires familiales concernant les vacances scolaires, c'est moi qui pour l'instant en ai la garde car mon ex compagne est partie en 2012 en me laissant l'enfant, aujourd'hui elle decide qu'elle le veut tout le mois d'aout et je n'ai toujours pas la réponse du tribunal suis je obligé de lui laisser quels sont les recours merci de me répondre

Par Visiteur, le 29/07/2015 à 10:38

Bonjour,

donc aucune décision officielle au départ ? A mon sens pour l'instant gardez L'enfant ? attendez la decision du juge...

Par cedchryst, le 29/07/2015 à 18:34

mci de votre réponse mais elle le veut pour le mois d'aout et elle dit que si je ne lui donne pas l'enfant elle viendrait avec la gendarmerie car à ses dires : c'est une séquestration d'enfant